

# **Gestion des déchets solides ménagers à Cotonou : différenciation spatiale et évaluation des risques potentiels**

Sessou C<sup>1</sup>., Teka O<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Centre de Formation et de Recherche en matière de Population (CEFORP)

<sup>2</sup> Laboratoire d'Ecologie Appliquée, Faculté des Sciences Agronomiques, Université d'Abomey-Calavi, 01 BP 526 Cotonou, Bénin

## **Résumé étendu**

La gestion des déchets solides ménagers demeure un défi permanent dans la plupart des pays. Dans les pays du sud et particulièrement ceux d'Afrique, différentes approches ont été préconisées et expérimentées sans qu'elles aient produit les effets escomptés (Ngnikam & Tanawa, 2006).

Le processus de décentralisation en cours au Bénin accorde aux communes suivant les lois 97-028 et 97-029 du 15 janvier 1999, la pleine responsabilité de collecte et de gestion des déchets solides ménagers produits sur leur territoire. Depuis la cessation d'activité de la voirie urbaine, nombre d'initiatives ont émergé au niveau local pour collecter et récupérer les déchets solides ménagers. Malgré ces initiatives, la gestion des déchets dans la ville de Cotonou demeure une préoccupation importante et les populations locales se trouvent exposées à risques de diverses natures. Mieux, les structures de collecte et de pré-collecte des déchets solides ménagers n'étant bien outillées à une telle tâche (manque de moyens financiers et techniques) n'arrivent pas à assurer de manière efficace les activités qui sont les leur. Outre ces problèmes, la ville de Cotonou est caractérisée par un développement spatial non contrôlé, une sub-urbanisation et une occupation anarchique des zones périphériques. Dès lors, les marécages et les zones impropres à l'habitation sont aussi occupés renforçant le problème de collecte, de transport, de recyclage et d'élimination de ses déchets ménagers.

La municipalité a pris certaines dispositions et mis en place des stratégies d'élimination période des décharges sauvages, de collecte systématique des ordures sur certaines artères jugées capitales, le débouchage périodique des canalisations remplies de déchets solides. Malgré ces mesures, la problématique de gestion des déchets solides demeure toute une préoccupation avec plusieurs facteurs explicatifs.

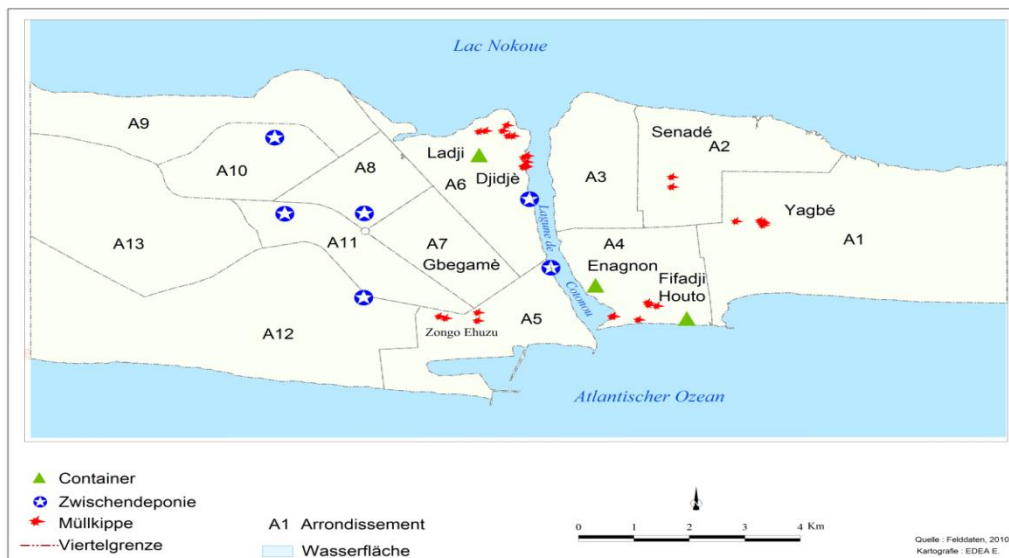
L'analyse des données collectées dans 470 ménages de huit quartiers de Cotonou, des entretiens approfondis avec les personnes ressources de même que la cartographie des points de regroupements des déchets dans la ville a permis de ressortir ce qui suit:

## **Différenciation socio spatiale**

Les comportements en matière d'élimination des déchets se traduisent par une opposition spatiale centre-périphérie. Les ménages résidant au centre ville ont plus tendance à s'abonner que celles qui habitent à la périphérie, dans les zones marécageuses ou aux abords du lac ou de la lagune. Trois principales raisons ont entre autres été évoquées par les enquêtés non abonnés pour justifier leur comportement : l'absence d'ONGs de pré-collecte (37,9%), le manque d'argent (18,8%) et la présence de dépotoirs sauvages dans les environs (36,2%).

Par ailleurs, Le système de collecte tel qu'organisé et la répartition inégale des points de regroupement dans la ville conduit aussi à une inégalité sociale et à une prolifération des dépotoirs sauvages.

### Répartition des points de regroupements formels et des dépotoirs sauvages dans la ville de Cotonou



### Perception des risques par les populations de Cotonou

La présence des ordures ménagères dans la rue, les caniveaux etc. créent des nuisances aux populations. Les lixiviats qui sortent des tas d'ordures en décomposition sont chargés d'éléments chimiques et bactériologiques pouvant polluer le sol, les eaux souterraines puis entraîner des maladies.

On note cependant, un contraste entre la perception des populations et leurs pratiques en matière d'élimination des ordures ménagères. Elles perçoivent la cohabitation avec les déchets comme pouvant nuire à leur santé à travers des maladies comme le choléra ou le paludisme, mais elles ne sont pas abonnées et n'ont pas conscience des risques écologiques encourus.

Eu égard ces problèmes, la ville en tant qu'acteur principal se doit de revoir la planification et l'organisation de la filière et prioriser le volet gestion des déchets dans son budget. Cela passe par un aménagement du territoire qui est un processus d'application d'instruments d'aide à la décision basé sur la participation des citoyens, des groupes et institutions pour la mise en exécution de projets de développement ou d'exploitation des ressources d'un espace donné. Une gestion durable des déchets et par ricochet de l'hygiène de la ville doit également se baser sur une réglementation adéquate car « les instruments de droit tels que les lois, les arrêtés et les règles de façon générale constituent un cadre pour la mise en œuvre d'instruments de planification » (Ridder 2002).